

Animateur Educateur sportif

Mise à jour le 21 juillet 2023

Catégorie (A, B ou C) B

Direction Pôle services à la population

Service Aqualorn

Localisation Complexe Aquatiques Aqualorn

Fonction

Coordonnateur d'équipe, maître-nageur sauveteur

Missions

- Assure l'accueil, la surveillance et la sécurité des usagers du complexe de loisirs aquatiques.
- Enseigne et anime les activités et leçons.
- Rend cohérent et efficace le travail d'une équipe d'animateurs éducateurs et de BNSSA.

Activités et tâches principales

Accueil, surveillance et sécurité des usagers

- Applique le règlement intérieur et adaptation de celui-ci en fonction du public et de la fréquentation,
- Dialogue avec les usagers et régularisation des conflits,
- Prend des initiatives en cas d'urgence pouvant mettre en péril les usagers et/ou le personnel,
- Détecte les anomalies des matériels et informe la hiérarchie,
- Repère les comportements à risque et/ou des comportements suspects ; information à la hiérarchie et/ou à la gendarmerie,
- Renseigne et conseille les usagers sur les pratiques et sur l'utilisation du matériel,
- Valide le passage de brevets et d'attestation,
- Contrôle régulièrement le matériel d'intervention et de secours.

Enseignement et animation

- Rédige le projet pédagogique scolaire et met en application celui-ci,
- Propose de nouvelles activités et/ou animation et met en place celles-ci,
- Prépare des enseignements et recherche du meilleur contenu pour garantir une qualité optimale,
- Encadre des activités/animations et leçons proposées par l'équipement.

Activités et tâches secondaires

- Nettoie les équipements durant les vidanges
- Est mis à disposition du service technique durant les vidanges (tâches simples ne demandant pas de qualifications techniques particulières),
- Range et vérification du matériel de secourisme.

Domaines de compétences

- Qualification en secourisme et mise à jour des connaissances régulières.
- Connaissance des nouvelles formes de pratiques sportives aquatiques et veille pédagogique

- Connaissance de la législation concernant l'accueil des différents publics
- Connaissance du POSS de l'établissement et de ses mises à jour régulières
- Aptitude au travail en équipe
- Sens de la pédagogie, patience et disponibilité
- Autonomie, esprit d'initiative
- Capacité d'écoute et de gestion de conflits, discrétion

Contraintes du poste

- Travail en heures décalées
- Travail de week-end
- Diplôme de MNS, BEESAN, DEJEPSAAN requis
- Recyclage secourisme et CAEPMNS à jour

Sécurité

Titres obligatoires

- PSE 1 -2
- Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur-Sauveteur

Relations hiérarchiques

Chef de bassin et responsable des équipements sportifs communautaires.

Relations fonctionnelles

Internes

- Relations avec le responsable des équipements sportifs communautaires et le chef de bassin
- Relations permanentes avec l'équipe d'éducateur, le chef de bassin
- Relations avec le service technique, le service ménage et le service accueil
- Relations avec le secrétariat

Externes

- Relations avec l'inspection académique, les instituteurs et professeurs d'EPS
- Relations avec les différents usagers
- Relations avec les groupes d'activités attribués

Moyens

Matériels

- Matériel pédagogique, de secours, de sonorisation, de communication, documentations diverses.
- Tenue de travail et protections auditives.

Niveau de recrutement

Diplôme de niveau 5 de l'Éducation Nationale

Peut être remplacé par l'expérience professionnelle complétée par une ou des formations appropriées

Cadre d'emploi et grades associés

Educateur des APS

Educateur des APS à Educateur des APS principal 2^{ème} classe

Particularités du poste

Temps complet 100 %.